



## Communiqué – Information au marché

Paris, le 27 février 2023

### **Remboursement anticipé de l'emprunt obligataire à maturité juin 2023 émis par Tereos Finance Groupe I**

Tereos annonce qu'il procédera le 16 mars 2023 au remboursement total anticipé des obligations émises par Tereos Finance Groupe I en juin et octobre 2016 et arrivant à maturité en juin 2023 (ISIN FR0013183571). Le montant remboursé sera de 100 % du nominal des obligations restant en circulation (représentant 312,6 millions d'euros), augmenté des intérêts courus. Ce remboursement se fera par exercice de l'option contractuelle de remboursement anticipé (*Residual maturity call option*).

#### **A propos de Tereos**

*Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits de qualité pour les secteurs de l'alimentation, de la santé et des énergies renouvelables, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon. Les engagements sociétaux et environnementaux du Groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable. Groupe coopératif, Tereos rassemble 12 000 associés coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 44 sites industriels, une implantation dans 13 pays et l'engagement de ses 15 000 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2021/22, Tereos a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros.*

#### **Contact**

---

##### **Relations Investisseurs**

Tiago Marques, CFA

+33 1 55 37 36 84

[tereos-investor-relations@tereos.com](mailto:tereos-investor-relations@tereos.com)